

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	25 novembre 2013	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 67 Présents : 51 Votants : 55
Date d'affichage de la convocation :	25 novembre 2013	

Séance du 5 décembre 2013

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi cinq décembre deux mille treize à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Martine LECESTRE (supplée M. Benoit COPPIN), Madame Catherine LOUBAT, Madame Marilyn MARLAND-MAHIET (supplée M. Philippe MAUNY), Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Jacqueline LEFEBVRE, , Monsieur Ludwig GRAS (supplée M. Bernard GUINOT), Monsieur Yannick VILLAIN, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Marc FAYADAT (supplée M. Guy DUCHENNE), Monsieur Alain GREMET (suppléant), Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Gérard VERGNAUD, Monsieur René BOUSSIN, Monsieur Joël VALTAT, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Monsieur Mohamed BELKAID (supplée Mme Manuelle MOINE), Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Lionel BOUTIN, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Monsieur Louis BOUCHERON, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Jean-Claude VERGNAUD, Monsieur Hubert VIGÉ, Madame Catherine PICHON, Monsieur Jean-Claude DIDOUT, Monsieur Albert PAIS, Monsieur Bernard REBESCHE, Madame Régine PONCHON, Monsieur Lucien CARRON, Monsieur Gilles-Maxime POIBLANC, Madame Maryse BELLIAU, Monsieur Joël LANDY, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELI,

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Benoit COPPIN, suppléé par Mme Martine LECESTRE
Monsieur Philippe MAUNY, suppléé par Mme Marilyn MARLAND-MAHIET
Monsieur Bernard GUINOT, suppléé par M. Ludwig GRAS
Monsieur Guy DUCHENNE, suppléé par M. Marc FAYADAT
Madame Manuelle MOINE, suppléée par M. Mohamed BELKAID
Madame Catherine DECUYPER, pouvoir donné à Mme Raymonde ALLOUIS
Monsieur Christian ROTILIO, pouvoir donné à M. Jean-Pierre ROUSSEAU
Monsieur Gilles BONNIN, pouvoir à M. Lionel BOUTIN
Monsieur Michel THIAVILLE, pouvoir à M. Jean-François RAVSELI
Monsieur Lionel PERREAU
Madame Odile DUFOUR
Monsieur Patrice CHASSERY
Monsieur Olivier CENDRÉ
Monsieur Patrick LEMAISTRE
Monsieur Claude FRACHET
Monsieur Yves ROY
Madame Isabelle NEVEU
Monsieur Jean-Claude GRELARDON
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT
Madame Eliette ITALIANO
Madame Viviane MUTTI

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Fonds de concours pour le programme de travaux de voirie (en fonctionnement et en investissement) programme 2013, pour les communes de Brion, Bussy-en-Othe, Looze, Saint-Aubin-sur-Yonne et Villecien



OBJET : Fonds de concours pour le programme de travaux de voirie (en fonctionnement et en investissement) programme 2013, pour les communes de Brion, Bussy-en-Othe, Looze, Saint-Aubin-sur-Yonne et Villecien

Vu l'article 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales portant le fonds de concours

Vu la délibération en date du 28 janvier 2013, n° VOI/2013/13, portant sur le lancement du marché « travaux voirie rurale » programme 2013

Considérant la compétence « voirie » conformément aux statuts de la Communauté de Communes du Jovinien

Considérant le programme voirie 2013 approuvé par la commission « voirie » réunie le 19 avril 2013

Considérant le montant du programme voirie 2013 pour la Communauté de Communes du Jovinien à :

- Travaux d'entretien des couches de roulement : 217 026,74 € HT,
- Travaux annexes de voirie : 359 356,77 € H.T.

Considérant le paiement des travaux par la Communauté de Communes du Jovinien,

Considérant les communes de Brion, Bussy-en-Othe, Looze, Saint-Aubin-sur-Yonne et Villecien ayant dépassé leur enveloppe de travaux qui leur est attribuée pour l'année 2013

Considérant que la communauté de communes du jovinien se fera rembourser pour le versement d'un fonds de concours des communes de Brion, Bussy-en-Othe, Looze, Saint-Aubin-sur-Yonne et Villecien pour les montants suivants :

communes	Montant des travaux d'entretien des couches de roulement TTC (Fonctionnement)	Montant des travaux annexes de voirie TTC (Investissement)	Montant total travaux TTC	Participation de la commune aux travaux de		Montant à rembourser à la CCJ
				FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
Brion	16 816,08	107 630,91	124 446,99	16 000,00	73 000,00	89 000,00
Bussy-en-Othe	9 032,19	83 100,64	92 132,83		39 000,00	39 000,00
Looze	6 591,71	31 377,77	37 969,48	3 500,00	15 500,00	19 000,00
Saint-Aubin-sur-Yonne	1 234,61	25 258,81	26 493,42		10 000,00	10 000,00
Villecien	3 549,50	61 976,12	65 525,62	3 500,00	33 500,00	37 000,00

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée par le bénéficiaire du fonds de concours,

Considérant que ce fonds de concours est formalisé par une convention avec les communes bénéficiaires,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 22 novembre 2013

Vu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

POUR : 55

CONTRE : 0

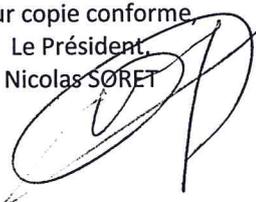
ABSTENTION : 0

- **décide** de demander un fonds de concours en vue de participer au financement des travaux voirie intercommunale, programme 2013, aux communes de Brion, Bussy-en-Othe, Looze, Saint-Aubin-sur-Yonne et Villecien ; à savoir :

communes	Montant des travaux d'entretien des couches de roulement TTC (Fonctionnement)	Montant des travaux annexes de voirie TTC (Investissement)	Montant total travaux TTC	Participation de la commune aux travaux de		Montant à rembourser à la CCJ
				FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
Brion	16 816,08	107 630,91	124 446,99	16 000,00	73 000,00	89 000,00
Bussy-en-Othe	9 032,19	83 100,64	92 132,83		39 000,00	39 000,00
Looze	6 591,71	31 377,77	37 969,48	3 500,00	15 500,00	19 000,00
Saint-Aubin-sur-Yonne	1 234,61	25 258,81	26 493,42		10 000,00	10 000,00
Villecien	3 549,50	61 976,12	65 525,62	3 500,00	33 500,00	37 000,00

- **autorise** le président ou son représentant à signer la convention formalisant ce fonds de concours,
- **autorise** le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce fonds de concours.

Pour copie conforme
Le Président,
Nicolas SØRET



Date de réception
par la Préfecture : 19/12/2013
date de publication : 19/12/2013



